

MAITRISE DE LA LANGUE FRANCAISE EN ILE-DE-FRANCE

Les propositions du Ceser pour une meilleure prise en charge

28 mars 2017 Plus d'un million de Franciliens et Franciliennes âgés de 18 à 65 ans ont des difficultés importantes à l'écrit. Dans la contribution adoptée le 23 mars 2017, le Ceser dresse un état des lieux de la maîtrise de la langue française en Ile-de-France et formule des recommandations pour mieux prendre en charge collectivement les publics concernés.

La maîtrise de la langue française est la condition de l'exercice de la citoyenneté, de l'insertion sociale et professionnelle et de l'accès au savoir et à la culture. En Ile-de-France, 287 000 personnes sont en situation d'illettrisme. Les difficultés à l'écrit se cumulent avec celles des autres connaissances de base : oral et calcul.

Les actions visant la maîtrise du français et la lutte contre l'illettrisme sont nombreuses et impliquent une multitude d'acteurs sur le territoire : Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), Mission de prévention et de lutte contre l'illettrisme (Préfecture de Paris et d'Ile-de-France), Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), association réseau Alpha,...

Pour améliorer l'action collective au bénéfice des publics concernés, le Ceser a identifié 4 pistes principales :

- **Poursuivre la mesure du problème** par la reconduction de l'enquête Insee "Information et vie quotidienne" en 2018, avec son extension régionale.
- **Structurer l'offre de formation des bénévoles des associations** en leur offrant une possible qualification.
- **Conduire à nouveau un Programme régional pour l'intégration des populations immigrées** afin de disposer d'une vision cohérente des différents volets de l'intégration, dont la maîtrise de la langue française.
- **Diffuser la culture du repérage et de l'orientation** auprès des recruteurs et du personnel d'accueil (entreprises, service public) grâce aux outils de l'ANLCI déjà existants.

Pour avoir une vision d'ensemble de l'offre de maîtrise de la langue française proposée par les acteurs franciliens, il est nécessaire de développer les outils existants (cartographie, répertoire, annuaire). Cela permettrait de mieux coordonner, orienter et cibler l'action.

CONTACT PRESSE

Sarah Le Borgne - sarah.le-borgne@iledefrance.fr - 01 53 85 66 97 / 06 40 95 14 95